

Conseil Municipal du 11 mai 2015

Décision prise dans le cadre de la délégation de compétences du Conseil Municipal

- *Contrat d'entretien des surfaces engazonnées*

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a décidé :

ADMINISTRATION GENERALE :

- Désignation d'un administrateur du CCAS (**Adopté à l'unanimité**)
- Modification de la composition des commissions : finances et comités de quartier, égalité des chances, actions solidaires, démocratie de proximité, action sociale de santé (**Adopté à l'unanimité**)
- Cession de matériels à la commune de Roclincourt (**Adopté à l'unanimité**)

FINANCE :

- Approbation d'attribution des marchés de travaux « Aménagement des abords du Bâtiment le Pelvoux » (**Adopté à l'unanimité**)
- Convention de mise en superposition d'affectation du domaine public fluvial entre Voies Navigables de France et la Communauté Urbaine d'Arras –Autorisation de signature (**Adopté à l'unanimité**)